

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DE LA CREUSE

**DÉLIBÉRATION DE LA
COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL**

SÉANCE DU 24 FÉVRIER 2023

**DELIBERATION N°CP2023-
02/3/14
DOSSIER N°5554**

**RENOUVELLEMENT DES CONTRATS D'ASSURANCE DU
DÉPARTEMENT DE LA CREUSE 2023 À 2027 - AVENANT N° 1
AU LOT N°2 : FLOTTE AUTOMOBILE & RISQUES ANNEXES**

Etaient présents :

Eric BODEAU, Thierry BOURGUIGNON, Marie-Christine BUNLON, Delphine CHARTRAIN, Mary-Line GEOFFRE, Laurent DAULNY, Franck FOULON, Marie-France GALBRUN, Jean-Luc LEGER, Jean-Jacques LOZACH, Patrice MORANCAIS, Valérie SIMONET, Thierry GAILLARD, Marie-Thérèse VIALLE, Isabelle PENICAUD, Armelle MARTIN, Guy MARSALEIX, Valéry MARTIN

Avai(en)t donné pouvoir :

Philippe BAYOL à Eric BODEAU
Laurence CHEVREUX à Valéry MARTIN
Catherine DEFEMME à Thierry GAILLARD
Hélène FAIVRE à Laurent DAULNY
Patrice FILLOUX à Marie-France GALBRUN
Nicolas SIMONNET à Marie-Thérèse VIALLE
Jérémy SAUTY à Valérie SIMONET
Hélène PILAT à Guy MARSALEIX
Marinette JOUANNETAUD à Jean-Jacques LOZACH
Catherine GRAVERON à Franck FOULON
Bertrand LABAR à Delphine CHARTRAIN
Renée NICOUX à Jean-Luc LEGER

ORIGINE : *Direction Générale des Services/Pôle Ressources et Modernisation/Direction de l'Administration Générale*

RAPPORTEUR : M. Franck FOULON

OBJET : Renouvellement des contrats d'assurance du département de la Creuse 2023 à 2027 - AVENANT N° 1 au Lot n°2 : Flotte automobile & risques annexes



La COMMISSION PERMANENTE du CONSEIL DÉPARTEMENTAL

VU la délibération n° CD2021-07/1/7 du Conseil Départemental du 1^{er} juillet 2021 portant délégation de compétence à la Commission Permanente,

VU le code de la commande publique, notamment l'article R 2194-8,
VU la délibération n°CP2022-05/3/10 du 13 mai 2022 de la Commission Permanente autorisant la Présidente à signer le marché correspondant,
VU l'avis favorable de la commission d'appel d'offres du 17/01/2023 pour la passation de l'avenant n°1 du lot n°2,
VU le budget de l'exercice,
VU le rapport CP2023-02/3/14 de Madame la Présidente du Conseil Départemental,
VU l'avis de la Commission CP - Modernisation de l'action publique, Finances et Bâtiments,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

Autorise :

- l'augmentation du montant initial du lot n°2 Flotte automobile & risques annexes, dans le cadre du marché « Renouvellement des contrats d'assurance du département de la Creuse 2023 à 2027 » comme suit :

Lot	Désignation	Montant initial notifié en € TTC	N° marché	Nouveau montant en € TTC	Augmentation en € TTC	Taux
2	Flotte automobile & risques annexes	138 856,74	2322099	148 862,06	+ 10 005,32	Soit + 7,21 %

(La commission d'appel d'offres en date du 17/01/2023 a émis un avis favorable à la passation de cet avenant, conformément à l'article L. 1414-4 du CGCT).

- la Présidente du Conseil départementale de la Creuse, à signer, au nom du Département, l'avenant n°1 pour le lot n°2 «Flotte automobile & risques annexes », dans le cadre du marché « Renouvellement des contrats d'assurance du département de la Creuse 2023 à 2027 », afin de contractualiser les éléments précités.

Adopté : 30 pour - 0 contre - 0 abstention(s)

La Présidente du Conseil
Départemental de la Creuse
Valérie SIMONET